charte de









Disparition de la biodiversité...

des ressources naturelles... Raréfaction Pollution et dégradation

de l'environnement...

Dangers pour notre planète!

Lutter contre ces dangers demande une véritable révolution dans les comportements quotidiens de chacun d'entre nous, à laquelle nous devons tous nous préparer.

La municipalité de Semoy a la volonté d'assumer pleinement son rôle d'exemplarité, d'impulsion et de diffusion des bonnes pratiques à exercer au niveau local.

Elle a donc décidé de continuer à s'engager volontairement dans une POLITIQUE TOURNÉE VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, c'est-à-dire un développement à la fois performant sur le plan économique, responsable sur le plan social et respectueux de notre environnement.

Un engagement ancien amplifié aujourd'hui par :

la création d'un poste de conseiller municipal déléqué au développement durable.

la priorité au développement durable dans toutes les décisions municipales et les pratiques quotidiennes des services et des élus,

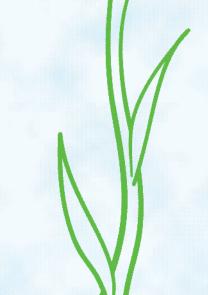
la rédaction d'une charte du développement durable qui vous est présentée ici.

Une démarche :

pragmatique : des réalisations concrètes et réalisables, à l'échelle de notre commune,

participative : associer le maximum de personnes à la réflexion par la mise en place de groupes de travail regroupant les habitants, le monde associatif et éducatif, les partenaires sociaux et le monde économique.

permanente : des actions sur la durée du mandat accompagnées d'actions d'information et de communication régulières.



Un programme ambitieux pour les 6 années à venir

Plus de 70 actions à mettre en œuvre... dans tous les domaines touchant au développement durable

/ Promouvoir la sobriété énergétique

- Réduire les dépenses énergétiques des bâtiments communaux, s'engager pour les futurs bâtiments communaux à trouver des solutions innovantes en matière d'économie d'énergie et d'isolation.
- S'engager, lors du renouvellement de la flotte municipale à équiper la ville de véhicules propres.
- Généraliser l'emploi des technologies à basse consommation d'énergie tant pour l'éclairage public que pour les illuminations de Noël.
- Rechercher toutes les sources d'économie d'énergie au sein des services municipaux pour réduire la consommation électrique générée par les ordinateurs.
- Pour toute construction collective, imposer la recherche permanente d'économie d'énergie.

Favoriser un urbanisme durable

- Imposer pour tout nouveau projet d'aménagement de prendre en compte les principes de la Haute Qualité Environnementale, voire de la Haute Performance Energétique.
- Aménager un secteur d'habitat écologique accessible à tous, totalement orienté vers le développement durable.

- Intégrer la notion de chantiers propres dans les permis de construire.
- Sensibiliser les futurs propriétaires de constructions individuelles et diffuses au développement durable en les informant sur les matériaux, les modes de chauffages et les organismes qui peuvent leur apporter une aide précieuse.

J Diversifier les modes de déplacements

- Favoriser les déplacements à pied sur la commune en intégrant dans chaque projet d'aménagement les liaisons pédestres du nouvel espace urbanisé vers le centre bourg, les écoles et les espaces de loisirs.
- Favoriser les déplacements en vélo en créant des emplacements pour les ranger et les protéger des intempéries.
- Mettre en place, avec les écoles et les parents d'élèves, une « éco-mobilité scolaire ».
- Avec l'AgglO, participer activement au développement des transports en commun et favoriser l'inter-modalité.
- Prévoir des liaisons fiables et sécurisées vélo/ tram.

Préserver les ressources naturelles

- Économiser l'eau en luttant contre les fuites d'eau, en veillant au bon état du réseau de distribution de l'eau et des arrosages automatiques.
- Utiliser toutes les techniques permettant de réduire l'arrosage des espaces verts et rechercher des plantes à peu de consommation d'eau.
- Mettre en place la récupération de l'eau de pluie des bâtiments communaux.
- Développer le compostage et la valorisation des déchêts verts.
- Tendre à la suppression de l'utilisation des pesticides sur l'ensemble des espaces publics.
- S'interdire dans les commandes publiques de participer à la déforestation sauvage en achetant des bois répondant aux exigences définies dans le plan d'action européen.
- **■** Économiser le papier lié aux activités des services municipaux et utiliser du papier recyclé.

J Protéger la bio diversité

- Engager une gestion efficace et concertée des taillis, bois et forêts communaux dans le respect de la bio diversité et du stockage du carbone.
- **■** Veiller à la diversité des essences plantées.
- Choisir des espèces d'arbres et d'arbustes propices à la présence des oiseaux et des petits mammifères.

Conjuguer environnement et santé

- Identifier dans l'environnement routier et industriel les nuisances sonores et chercher des solutions pour les diminuer.
- **■** Veiller à la qualité de l'air sur la commune.
- Développer l'utilisation des produits issus de l'agriculture biologique et des filières de production courte dans les restaurants scolaires, avec comme objectif d'arriver, à la fin du mandat, à une augmentation très significative de la part de l'alimentation biologique.
- Éliminer tous les branchements en plomb sur la commune.
- Développer les espaces verts.
- Rester vigilant aux autres problématiques de santé publique et agir au niveau local dans le cadre de la prévention et de l'information comme s'associer au programme « EPODE » (Ensemble Prévenons l'Obésité Des Enfants), sensibiliser la population aux dangers des pesticides sur leur santé, refuser toute implantation susceptible de porter atteinte à la santé publique (par exemple antennes de téléphonie mobile).

Réduire les inégalités sociales

- Développer les équipements et services sociaux de proximité, favoriser le développement de la vie associative, lutter contre l'isolement des personnes en situation de souffrance et améliorer les dispositifs en faveur des personnes handicapées.
- Développer l'intergénérationnel en mettant en place des projets de rencontres autour d'activités ciblées.
- Réfléchir à la construction en partenariat d'un espace « AGORA » qui regroupera les services de la petite enfance, accueillera des enfants handicapés et des activités à destination des adultes, des séniors et des jeunes.
- Participer au développement économique et solidaire en soutenant une association œuvrant pour l'amélioration du cadre de vie et des conditions de santé des villes partenaires du sud.
- Soutenir le commerce équitable.

Pour réussir ce vaste programme, la ville de Semoy entend:

Associer le maximum de personnes en créant des groupes de travail ouverts à tous les habitants.

Informer régulièrement des projets en cours.

Organiser des rencontres des débats, des conférences.

J Toutes les infos, toujours
disponibles, sur le site
www.ville-semoy.fr
rubrique vie citoyenne / développement durable

À venir, en avril : première semaine du développement durable à Semoy avec pour thème l'eau...

"or bleu"

Programme:

■ Mardi 7 avril 2009

animations dans les écoles avec Loiret Nature Environnement

■ Mercredi 8 avril 2009

de 14h à 16h30 : ateliers ludiques autour de l'eau, animés par le centre de loisirs et ouvert à tous les enfants de Semoy

◆ Jeudi 9 avril 2009

à 20h30 au centre culturel des Hautes Bordes : conférence suivi d'un débat « préserver et consommer mieux », animé par un spécialiste, avec le concours de Véolia

■ Vendredi 10 avril 2009

~ de 13h30 à 17h30, rue Marigny: distribution de broyats de végétaux en échange de branchage et de déchets verts par le service municipal des espaces verts (dans la limite d'1/2 m³ par foyer)

~ à 20h, au centre culturel des Hautes Bordes : projection-débat autour du film «pesticide, non merci», avec le concours de Loiret Nature Environnement

◆ Samedi 11 avril 2009

~ de 9h à 12h : portes ouvertes à l'usine de production d'eau (station de pompage située sentier des Bordes, derrière le centre culturel des Hautes Bordes) et dégustation dans un "bar à eaux"

~ de 9h à 12h, rue Marigny: distribution de broyats de végétaux en échange de branchage et de déchets verts par le service municipal des espaces verts (dans la limite d'½ m³ par foyer)

■ Durant la semaine

~ à la bibliothèque municipale George Sand : exposition «l'eau en danger» de Centre Sciences et présentation de livres adultes et enfants sur le développement durable.

~ deux jeux concours, un pour adultes, l'autre pour enfants de moins de 12 ans, avec de nombreux lots (récupérateur d'eau de pluie, réducteurs de débit d'eau, DVD et jeux...); les prix seront remis le mercredi à 16h30 pour les enfants et le jeudi soir, à l'issue de la conférence, pour les adultes avec tirage au sort des bonnes réponses.

